

Intéressé(e) ?

Tu as entre 12 et 16 ans ?

Tu es résident(e) du territoire
de la Communauté de Communes ?

Tu veux t'investir dans des projets à destination
de la jeunesse du territoire ?

Rejoins le Conseil Intercommunal de Jeunes !



Tu as jusqu'au 29 avril 2022 pour envoyer ta candidature
(Curriculum Vitae + Lettre de motivation) à l'adresse suivante : CJ@cote-albatre.com

Les candidats seront sélectionnés sur leur motivation puis par tirage au sort et seront
informés de la suite donnée à leur candidature début janvier.



Conseil Intercommunal de Jeunes

DEVIENS ACTEUR
de ta Communauté de Communes



Candidature en ligne jusqu'au 29 avril 2022

Qu'est-ce que le CIJ ?

Lieu d'apprentissage à la citoyenneté par la prise de décisions et la mise en œuvre de projets en lien avec la jeunesse, le Conseil Intercommunal de Jeunes (CIJ) est un organe délibérant conduit par des jeunes, identique au Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

C'est un dispositif qui permet de faire une place aux jeunes dans la construction du vivre ensemble communautaire et répond à une volonté de permettre aux jeunes des communes de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre d'améliorer leur quotidien en proposant des projets destinés à leurs pairs.

Il entre pleinement dans l'objectif de la collectivité de tendre vers une intercommunalité se voulant Durable, Attractive et Solidaire. Il est animé par des élus et un animateur.

Le mandat des jeunes conseillers peut durer deux années.

Être membre du CIJ, c'est :



Réfléchir aux améliorations du territoire et exprimer des idées et propositions pour la collectivité



Enrichir la politique jeunesse avec des propositions émanant directement des jeunes



Donner le point de vue des jeunes sur les dossiers de la collectivité en matière



S'exercer à une citoyenneté active et avoir accès à la responsabilité

3 commissions pour répondre à ces objectifs

Commission Qualité de vie, Environnement et Solidarité

Commission Sport, Culture et Loisirs

Commission Prévention, Santé et Sécurité Routière

Calendrier

Du 1^{er} mars au 29 avril 2022
Candidatures sur CIJ@cote-albatre.com

1^{ère} et 2^{ème} semaine de mai
Examen des candidatures et Jury

3^{ème} semaine de mai
Résultats des candidatures

Juin
Séance d'installation du Conseil



Credits photos : iStock